



OBVT
Organisme
de bassin versant
du Témiscamingue



CREAT
Conseil régional
de l'environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

COMMUNIQUÉ *Pour diffusion immédiate*

Les plantes exotiques envahissantes sous surveillance

Ville-Marie, le 6 août 2018 - Dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 (PACC), l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) procède depuis 2015 à la détection et au suivi de la présence de plantes exotiques envahissantes sur son territoire de gestion.

La salicaire pourpre, le roseau commun et myriophylle à épis sont parmi les espèces présentes les plus surveillées en région. Dans le secteur de Rouyn-Noranda, 9 lacs sont déclarés touchés par la présence du myriophylle à épis, rendant parfois la navigation difficile et altérant la qualité de l'environnement.

C'est dans l'objectif de contrer l'arrivée de nouveaux envahisseurs et d'éviter de nouvelles propagations des populations déjà implantées que plusieurs organismes régionaux unissent leurs forces au sein d'un Comité régional de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) coordonné par le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT).

Pour un 4^e été consécutif, une campagne de suivis sera donc menée dans une quinzaine de lacs afin de détecter l'arrivée de nouvelles espèces et de suivre l'évolution de la problématique du myriophylle à épis. L'équipe formée des employés de l'OBVT et du CREAT arpentera 4 lacs du secteur de Rouyn-Noranda. Les travaux prévoient également la visite de 8 plans d'eau du Témiscamingue d'ici la fin de l'été 2018. Jusqu'à présent, ce programme a permis de faire le suivi d'une vingtaine de plans d'eau.

Rappelons que la prévention demeure le meilleur moyen de lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes. La meilleure façon d'éviter de propager le myriophylle à épis consiste à éviter les plans d'eau affectés, et à nettoyer et inspecter minutieusement les embarcations et les accessoires (viviers, bottes, filets, remorque, etc.) avant et après chaque mise à l'eau. Afin d'outiller les plaisanciers, plusieurs stations de lavage de bateaux sont en opération dans la région (<https://www.creat08.ca/ocalisation-des-stations-de-lavage-mobiles>).

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

-30-

Sources :

Yves Grafteaux
Chargé de projets
Organisme de bassin versant du Témiscamingue
Tél. : 819 629-5010, poste 6
Cell. : 819 527-7209
yves.grafteaux@obvt.ca

Bianca Bédard
Chargée de projets et coordonnatrice du comité
régional de lutte contre les espèces exotiques
envahissantes
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-
Témiscamingue
Tél. 819 762-5770
Cell. 819 333-7623
biancabedard@creat08.ca